



cnps
Centre National
des Professions de Santé

Votre santé,
notre combat.

Communiqué de presse

Le 2 avril 2012

Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale : le CNPS dénonce la mise à l'écart des libéraux de santé

Contact presse

Michel Chassang -
Tel. 06 85 72 60 83

Le Centre National des Professions de Santé, intersyndicale des libéraux de santé, a pris connaissance avec consternation de la composition du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale publiée sous forme de décret au Journal Officiel du 30 mars et d'arrêté au JO du 31 mars.

Sur les 45 membres que compte cette structure appelée à être consultée et à formuler des propositions sur le financement et la gestion de notre système de protection sociale, 15 postes ont été attribués à des syndicats de salariés et à des organisations patronales. Rien pour les libéraux de santé !

Le CNPS, qui avait eu connaissance du projet initial de ce décret, avait pourtant demandé au Gouvernement, dès le 15 décembre 2011, de ne pas oublier les professionnels libéraux de santé. Ils sont des acteurs essentiels du système de santé et représentent une force de proposition aussi incontournables que les organisations syndicales représentées dans ce Haut Conseil. C'est pourquoi le CNPS dénonce cette mise à l'écart totalement injustifiée et demande une modification urgente de la composition de ce Haut Conseil.

Dans l'immédiat, à titre conservatoire, le CNPS, première intersyndicale des libéraux de santé, exige qu'au moins deux représentants désignés par le CNPS soient nommés par le Ministre de la Santé pour siéger au titre des personnes qualifiées.

**Centre National
des Professions
de Santé**

54 rue Ampère
75849 PARIS cedex 17
Tél : 01 56 79 20 65
Fax : 01 56 79 20 21

cnps@cnps.fr